

## RAPPORT D'ACTIVITES 2020

### PERSPECTIVES 2021

---

## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane : une dynamique de développement

*L'année 2020 a été marquée par le renouvellement de la gouvernance locale et le contexte sanitaire particulier qui ont tout de même permis de préparer de nouveaux services et innovants pour 2021-2022. En effet les actions initiées en 2019 restent tout à fait d'actualité comme le bilan positif du SCoT à 6 ans, la décision de le réajuster par une révision, la relance de l'économie et l'emploi dans le territoire en s'appuyant sur le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE), le projet de territoire et la volonté d'étendre le Plan Climat du Pays Rhéнан sur l'ensemble du territoire.*

*Tout ne va pas changer dans « le monde d'après » ! mais il peut y avoir des évolutions. Les attentes de nos concitoyens par rapport à leur logement ont déjà changé, notamment avec le développement massif du télétravail qui va apporter énormément de changements et de conséquences. L'aspect qualitatif va devenir très important. Dans le même temps, nous ne pourrons toujours pas faire davantage dans l'étalement urbain et il faudra trouver d'autres voies.*

*Les évolutions se feront sur des nouvelles tendances sociologiques. Et, le SCoT évoluera ainsi par les nouvelles attentes, de nouveaux enjeux, de nouveaux projets. Pour le Plan Climat, notre principal enjeu est celui des mobilités sur l'A35 (principal émetteur de gaz à effet de serre sur notre territoire) ; il nous faudra quitter l'exercice théorique pour la pratique, l'ancrer dans la bande Rhénane – le PETR s'y attachera. Pour le défi des Mobilités, sommes-nous prêts à prendre la compétence des mobilités locales ? La décision viendra des communautés de communes d'ici fin mars 2021 et des communes d'ici fin juin. La question des mobilités locales et de leur complémentarité avec des transports structurants comme le TER par exemple est une préoccupation commune entre le PETR et les deux communautés de communes.*

*Les défis ne manquent pas pour les prochaines années !*

*Denis Hommel, Président*

## Le fonctionnement

Quatre commissions thématiques et cinq commissions de secteurs sont mises en place. Les délégués du PETR font tous partie d'au moins une commission.

### Vice-présidents en charge des commissions thématiques ou de secteur

Développement économique / Jacky KELLER

Mobilités, environnement, Plan Climat / Serge SCHAEFFER

Habitat, commerce, tourisme et services aux habitants / Camille SCHEYDECKER

Activités transfrontalières / Pascal STOLTZ

Secteur Nord / Christiane HUSSON

Secteur Centre / Jean-Louis SITTER

Secteur Uffried / Michel LORENTZ

Secteur Soufflenheim Rhin Moder / Raymond RIEDINGER

Secteur Sud / Hubert HOFFMANN

### Les délégués du PETR

Danièle CLAUSS	BEINHEIM	Monique LICHTBLAU	NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG
Bernard HENTSCH	BEINHEIM	Sébastien KRIOFF	NEUHAEUSEL
Yannick TIMMEL	BEINHEIM	André FRITZ	NIEDERLAUTERBACH
Sylvie POUILLARD	BUHL	Eric WEIGEL	NIEDERLAUTERBACH
Jean-Louis SITTER	CROETTWILLER	Denis DRION	NIEDERROEDERN
Michel DEGOURSY	DALHUNDEN	Bruno KRAEMER	OBERLAUTERBACH
Marie Anne JULIEN	DRUSENHEIM	Anne CRIQUI	OFFENDORF
Jacky KELLER	DRUSENHEIM	Denis HOMMEL	OFFENDORF
Michel KLEIN	DRUSENHEIM	Geneviève KIEFER	ROESCHWOOG
Pascal STOLTZ	EBERBACH-SELTZ	Michel LORENTZ	ROESCHWOOG
Philippe BOEHLER	FORSTFELD	René STUMPF	ROPPENHEIM
Daniel COUSANDIER	FORT-LOUIS	Bénédicte KLÖPPER	ROUNTZENHEIM-AUENHEIM
Anne EICHWALD	GAMBSHEIM	Claude STURM	ROUNTZENHEIM-AUENHEIM
Hubert HOFFMANN	GAMBSHEIM	Jacques WEIGEL	SALMBACH
Martine HOMMEL	GAMBSHEIM	Philippe GIRAUD	SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ
Nadine BEURIOT	HERRLISHEIM	Gérard HELFFRICH	SCHEIBENHARD
Pénélope SALON	HERRLISHEIM	Jean-Luc BALL	SELTZ
Serge SCHAEFFER	HERRLISHEIM	Rachel FLEITH	SELTZ
Rémy BUBEL	KAUFFENHEIM	Mylène HECK	SELTZ
Christophe KLEIN	KESSELDORF	Frédéric HEYD	SELTZ
Rosita KAISER	KILSTETT	Richard PETRAZOLLER	SELTZ
Francis LAAS	KILSTETT	Cinthya HIRSCH	SESSENHEIM
Christophe BORD	LAUTERBOURG	Raymond RIEDINGER	SESSENHEIM
Christiane HUSSON	LAUTERBOURG	René GAST	SIEGEN-KAIDENBOURG
Tamara LERGENMULLER	LAUTERBOURG	Danièle AMBOS	SOUFFLENHEIM
Marc ANTONI	LEUTENHEIM	Mireille HAASSER	SOUFFLENHEIM
Alain JOERGER	MOTHERN	Camille SCHEYDECKER	SOUFFLENHEIM
Agnès MEYER	MOTHERN	Elisabeth RIEGER	STATTMATTEN
Isabelle SCHMALTZ	MOTHERN	Jean-Paul HAENNEL	TRIMBACH
Sandra RUCK	MUNCHHAUSEN	Claude WEBER	WINTZENBACH

---

La bande rhénane est au cœur de la région du Rhin supérieur.

Dans la deuxième moitié du 20ème siècle, l'arrivée rapide de nouvelles voies de communication et un développement industriel important ont sonné le réveil d'un territoire longtemps endormi. L'attractivité de la bande rhénane s'est ainsi renforcée lui conférant un développement démographique constamment situé au-dessus de la moyenne alsacienne. Dans ces conditions, ce territoire situé dans les péri-urbanités de Strasbourg et de Karlsruhe possède des arguments forts pour accueillir de nouvelles activités. Parfaitement équipé pour contribuer au rayonnement à 360°, il a l'opportunité d'être un maillon fort du développement de l'ensemble de l'Alsace.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane Nord est issu d'une longue tradition de planification : premier territoire à contractualiser des schémas directeurs successifs à partir de 1979, puis premier SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bas-Rhin à avoir intégré la loi Grenelle et le DAC (Document d'Aménagement Commercial).

D'abord Syndicat mixte du Schéma Directeur de la Bande Rhénane Nord puis Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale à partir de 2008, notre établissement public est devenu PETR de la Bande Rhénane Nord par arrêté préfectoral du 21 septembre 2018.

Le PETR est un établissement public qui a vocation à fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire. Cette démarche volontaire a été souhaitée par les membres des deux communautés qui composaient le SCOT de la Bande Rhénane Nord : [la Communauté de communes du Pays Rhéan et la Communauté de communes de la Plaine du Rhin](#).

Ces deux communautés de communes, regroupant ensemble 36 communes sur un territoire allant de Lauterbourg à Kilstett, composent le PETR de la Bande Rhénane Nord.

[Le Comité syndical](#) comprend 60 délégués.

[Le Bureau](#) est formé d'un Président, de neuf Vice-présidents et d'un Assesseur.

[Une mise à jour du site internet est prévue en 2021.](#)

[www.bande-rhenane-nord.fr](http://www.bande-rhenane-nord.fr)

---

### Une conférence des maires

Une conférence des maires réunit les maires des communes situées dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Celle-ci est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Elle se réunit au moins une fois par an.

---

### Le conseil de développement

Conformément à l'article L.5741—1 du CGCT, le Conseil de développement territorial du PETR réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. L'article 12 des statuts du PETR y fait également référence. Il est consulté sur les principales orientations et sur toute question d'intérêt territorial.

Le 24 septembre 2019, le Bureau a opté pour une composition de 16 personnes dont 8 étaient désignées par chaque Communauté de communes. La liste a été présentée aux membres du Comité syndical et a été approuvée le 25 novembre 2019 et installée en décembre 2019 à Roeschwoog. Leur mandat peut être renouvelé. La liste pourra encore être modifiée en cas de défection et remplacement. Par délibération en septembre 2020, l'accord a été donné de renouveler les mêmes personnes pour le nouveau mandat électif.

Noms des membres proposés dans les domaines suivants	Pays Rhénan	Plaine du Rhin
	Prénom, Nom, fonction, adresse	Prénom, Nom, fonction, adresse
<b>Economique et social</b>		
1	Madame BECK - Poterie BECK à Soufflenheim	Jérémy LOEB, Directeur Usine Roquette
2	Didier VILLEMUR - Directeur Alpha Aménagement	Marie-Pierre KIEFFER, Directrice de la Maison des Aînés
<b>Educatif et culturel</b>		
3	Valéria MARIOTTI - Directrice du Collège de Drusenheim	Fernand CLAUSS, retraité
4	Patricia RIEGER, Présidente de l'association les Rhénanés	Caroline TIMMEL, membre aviculture, Beinheim
<b>Scientifique et environnemental</b>		
5	Jacob ROLAND, Retraité, Offendorf	Sébastien GODEL, Directeur du CINN Munchhausen
6	André CRIQUI, masseur-kinésithérapeute, Gamsbheim	Mélanie FRITSCH, Préparatrice en pharmacie, Beinheim
<b>Associatif</b>		
7	Jonathan LAUB - FDMJC - Animation jeunesse COMCOM	Arnaud KAHL, vice-président de l'USOE (Union Sportive de Oberlauterbach /Eberbach)
8	Céline OFFNER, présidente Musique à ROESCHWOOG	Colette BAUER, Adjoint administratif BEINHEIM

## En actions

### Le projet de territoire fixe un cap commun en 2020

Le projet de territoire est définitivement adopté en janvier 2020. Auparavant, il avait bénéficié de nombreux travaux préparatoires en commission, d'un avis favorable de la conférence des maires du PETR et du Conseil de Développement Territorial. Il a été pré-adopté en Comité syndical du PETR et approuvé par les communautés de communes du Pays Rhénan et de la Plaine du Rhin.

Il est évolutif et sera probablement développé à l'avenir ou adapté suite à la crise sanitaire qui aura des conséquences en terme d'aménagement du territoire (télétravail et mobilité, habitat adapté aux nouvelles demandes...).

Les thèmes prioritaires sont les mobilités suite au Grenelle des mobilités, la transition écologique et énergétique à travers le plan climat, le développement économique (Pacte Offensive Croissance Emploi). La gestion et l'animation du SCoT restent au cœur de l'action du PETR.

Perspective 2021 – Le projet de territoire peut déboucher sur des conventions territoriales avec les EPCI.

### Un Plan climat unique pour la bande rhénane

Le Comité Syndical a approuvé le principe d'une démarche commune Plan Climat volontaire à l'échelle du PETR en relation avec les deux EPCI en vue de l'élaboration d'un Plan Climat de la Bande Rhénane Nord courant 2019. Il s'agit de s'appuyer sur les travaux déjà réalisés par la Communauté de Communes du Pays Rhénan et en complétant par une animation sur les enjeux énergie-climat et les actions de la Bande Rhénane Nord. Ce complément prévoit

l'élaboration d'un diagnostic à l'échelle du PETR, l'animation d'un séminaire élus et cadres, la mise à niveau de la stratégie et l'élaboration du plan d'actions.

En 2020, un séminaire des élus a été organisé relevant les premiers éléments de diagnostic du territoire. Il a eu lieu le 15 janvier 2020 à Soufflenheim. Les communes pouvaient inviter leurs conseils municipaux à cette occasion. Une centaine de participants se sont joints à ce séminaire.

Perspective 2021 - Cette action sera relancée et intensifiée en 2021.



## Le soutien à la conférence des jeunes du climat de Pamina

L'Eurodistrict Pamina a proposé au PETR de participer à un micro-projet INTERREG V Rhin Supérieur en vue de l'organisation d'une conférence des jeunes dans l'espace transfrontalier PAMINA (les 15 et 16 mai 2020). Le PETR a apporté son soutien financier. L'action a été reportée à 2021.



## Le montage unique d'un partenariat avec Oktave pour la rénovation énergétique pour pouvoir bénéficier des aides de la région



Le diagnostic Plan Climat montre que la rénovation énergétique des bâtiments constitue un enjeu crucial dans la Bande Rhénane. En 2020, une réflexion est engagée au sein du PÉTR à partir de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région Grand Est début juillet qui vise un partenariat avec de grands territoires sur la rénovation énergétique et le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE). La faisabilité d'un déploiement de ce programme repose sur une implication forte du PETR.

En 2020 le PETR a engagé la réflexion sur la faisabilité au deuxième semestre et le montage en lien avec les deux EPCI. En effet, à ce jour dans la Bande Rhénane les services en place par les deux EPCI ont rencontré un certain succès mais arrivent à terme.

Perspective 2021 – cette action pourra se concrétiser en 2021 par convention sur une durée de 3 ans.

## La Mobilité sous toutes ses formes, un sujet essentiel

A la suite du Grenelle des Mobilités, les délégués du PETR ont confirmé leur intérêt pour la démarche et souhaitent poursuivre dans cet esprit en s'engageant fortement dans un

processus de développement et de coopération : positionnement 3 R (Route, Rail, Rhin), développement d'un Réseau métropolitain... En 2020 un nouveau sujet a vu le jour avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

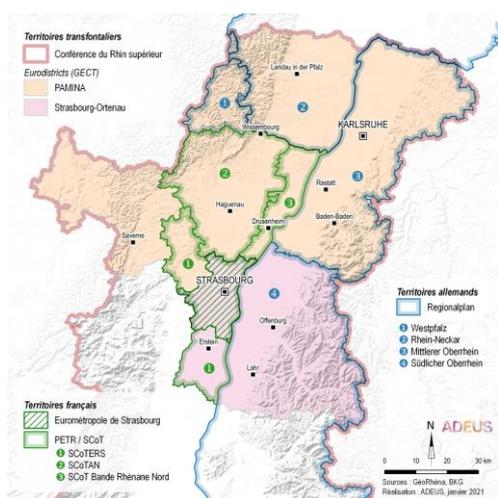
Sur les deux sujets à savoir les suites du Grenelle et la loi compétence Mobilités, l'Interscot du Bas-Rhin, les travaux de l'Adeus, la prospective de la Fédération des SCoT et de l'Association Nationale des Pôles et des Pays constituent en 2020 des lieux d'échange pertinents et utiles, à la prise de décision.

En 2021-2022, repenser les mobilités amènera une future réflexion qui visera à déterminer l'échelon le plus à même de gérer cette compétence (EPCI, PETR ?). Même si la loi n'oblige pas, il y aurait lieu de réfléchir à une cohérence entre les compétences mobilités et Plan Climat, les deux compétences participant à la transition énergétique des territoires.



## L'Economie pour l'attractivité du territoire

Outre le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) qui constitue un document de cadrage avec la Région, d'autres sujets ont émergé en 2020 ; ils pourront trouver une concrétisation en 2021. Il y a notamment le lancement d'un programme « MORO » avec une thématique choisie et actée par les partenaires franco-allemands : le développement économique transfrontalier. Le MORO (Modellvorhaben der Raumordnung, français « projets pilotes de l'aménagement du territoire ») est un programme allemand de recherche action, mis en œuvre par le Ministère fédérale de l'Intérieur et issu du Traité d'Aix la Chapelle. La méthode du Planspiel aidera à comprendre comment il est possible de mieux se coordonner sur des sujets d'aménagement du territoire.



En 2020 ce programme qui nécessite une forte préparation pour sa mise en œuvre a nécessité de nombreux échanges entre partenaires (comité partenarial / comité technique).

L'expérimentation sur la partie nord du Rhin Supérieur (à partir de l'axe Lahr/Erstein) jusqu'à Karlsruhe concerne pleinement la Bande Rhénane. 2021 sera mis à profit pour confirmer, expliquer la démarche et suivre la démarche qui se terminera mi 2022.

## La Formation et le bilinguisme

Les actions du PETR pourraient porter sur la favorisation des échanges transfrontaliers en lien avec la CeA.

Ce sujet est en cours de réflexion et pourra être développé en 2021 ou 2022.

## La gestion et l'animation du SCoT pour un document efficace

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Bande Rhénane Nord a été adopté par délibération du Comité syndical le 28 novembre 2013. Conformément à l'article L.143-28 du code de l'urbanisme, sur la base d'un bilan à 6 ans, le PETR de la Bande Rhénane Nord doit décider de l'opportunité du maintien en vigueur, de la révision partielle ou complète du schéma. L'ADEUS a dressé un bilan portant sur l'analyse des résultats de l'application du SCoT au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019. Le bilan a été présenté aux services de l'Etat, de la Région, du Département et aux chambres consulaires pour recueillir leurs éventuelles observations. Le bilan a montré que le SCoT pouvait être inopérant dans certains domaines et donc se devait d'évoluer : le contexte législatif a changé ; certains objectifs n'ont pas été atteints, d'autres sont dépassés ; de plus, le Grenelle des mobilités a apporté des tendances nouvelles et des PPRi (Plan de Prévention des Risques inondation) ont été mis en application ou sont à l'étude. Au vu de l'évaluation du SCoT, il a été décidé de le mettre en révision. Une révision correspond à une procédure assez lourde de 2 à 3 ans (généralement 3 pour les SCoT) et un coût notable nécessitant un soutien particulier des communautés de communes.

L'année 2020 a été mis à profit pour évaluer les possibilités majeures en terme de moyens à mettre en œuvre (BE, AMO...) et de l'analyse des révisions de SCoT en cours dans les territoires de SCoT voisins ou en Alsace.

Perspective 2021 - Cette approche devra être approfondie en 2021 en vue de cerner les enjeux en amont et donc le choix du bureau d'études d'ici fin 2021. L'Etat a prévu de nous apporter un porter à connaissance courant 2021.



### Une procédure de modification du SCoT pour sécuriser le développement d'une polarité économique majeure : la ZAE Axioparc (ancien site de la raffinerie Drusenheim – Herrlisheim)

Le PETR a engagé une procédure de modification du SCoT. Le SCoT autorise l'urbanisation de 37 hectares d'ici 2023 et 85 hectares sur le long terme (10 à 20 ans). La programmation foncière des ZA de Gamsheim, Offendorf, Stattmatten, Dalhunden a été supprimée dans le PLUi du Pays Rhénan conformément au scénario n°2 énoncé dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT. La ZAC risque d'être rapidement bloquée dans sa commercialisation.

L'année 2020 a été mise à profit pour engager l'étude au cas par cas soumis à la MRAe et pour notifier la modification aux élus et Personnes Publiques Associées. Entretemps le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé. Le lancement de l'enquête publique au quatrième trimestre a été mis en attente.

Perspective 2021 – Modification qui n'a plus lieu d'être.





<p><b>DNA</b> DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE</p> <p>11/02/2020</p> <h3>Un plan climat pour le PETR</h3> <p>Les élus du PETR ont été amenés à se réunir à deux reprises en janvier, sous la présidence de Denis Hommel, pour débattre, notamment, sur les orientations budgétaires et pour réfléchir à la démarche Plan climat étendue au territoire de la Bande Rhénane Nord.</p> <p>Durant l'année 2019, ils s'étaient prononcés en faveur de quatre programmes d'études ou projets : le bilan du SCOT, l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle du PETR, la modification N° 1 du SCoT de la Bande Rhénane Nord et le projet de territoire.</p> <p>Les délégués du PETR ont opté pour un financement de ces actions à travers les participations des communautés de communes membres du PETR, qui restent faibles, à hauteur de 1,18 € par habitant et par an, grâce aussi aux soldes d'investissements reportés des années précédentes.</p> <p>La section de fonctionnement, quant à elle, bénéficierait cette année d'un reversement de l'actif de l'ADEAN (Association pour le Développement de l'Alsace du Nord) qui a été dissoute en 2019 et dont les deux communautés de communes étaient membres.</p> <p>Par ailleurs, les élus ont adopté à l'unanimité la proposition de l'ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération de Strasbourg) pour une mission d'accompagnement pour la modification N°01 du SCoT de la Bande Rhénane Nord, chiffrée à 6 800 €.</p>	<p>Ils ont également validé le projet de territoire qui a obtenu un avis favorable de la Conférence des Maires et du Conseil de Développement Territorial et qui avait été approuvé par les Communautés de communes du Pays Rhénan et de la Plaine du Rhin.</p> <p>Réunis en séminaire fin janvier, ils ont travaillé de manière active sur la stratégie « Plan Climat Air Énergie Territorial », instauré à l'échelle du territoire de la Bande Rhénane Nord.</p> <p>La démarche avait été engagée par la Communauté de communes du Pays Rhénan depuis décembre 2018. Les délégués du PETR, en accord avec la Communauté de communes de la Plaine du Rhin, ont décidé de l'étendre à l'ensemble du territoire. Lors d'un exposé détaillé, ils ont pu prendre toute la mesure des dérèglements qui sont en train de se produire : réchauffement climatique perceptible par tous, augmentation et allongement des périodes de sécheresses, décalage des cycles agricoles, intensifications des phénomènes orageux et des risques d'inondation, récurrence des pics de pollutions...</p> <p>La présentation de ces constats les a conduits à formuler des pistes de réflexions qui donneront lieu à des propositions d'actions concrètes.</p> <p>Les informations détaillées peuvent être obtenues en consultant le site internet du PETR à l'adresse suivante : <a href="http://www.bande-rhenane-nord.fr">www.bande-rhenane-nord.fr</a>.</p>
---	--

<p><b>DNA</b> DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE</p> <p>11/09/2020</p> <h3>Bande-Rhénane-Nord</h3> <h4>Denis Hommel réélu à la tête du comité syndical du PETR</h4> <p>Le comité syndical du PETR de la Bande rhénane nord a réélu Denis Hommel à sa tête lors de sa séance d'installation, mercredi 9 septembre, à Soufflenheim. Les délégués ont aussi voté un budget de 267 000 euros pour l'année 2020.</p> <p><b>DNA</b> Par Hugo BOSSARD - Le 11/09/2020</p>  <p>Une partie du bureau : 1er rang : Serge Schaeffer, Christiane Husson, Denis Hommel, Jacky Keller et Camille Scheydecker ; 2e rang : Michel Lorentz et Bernard Hentsch. Photo DNA /Hugo BOSSARD</p> <p>Le comité syndical du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) de la Bande rhénane nord, en charge notamment du schéma de cohérence territoriale (SCoT), ne s'était pas réuni depuis le 23 janvier 2020. Une éternité. La crise sanitaire et les élections municipales sont depuis passées par là. Mais, mercredi 9 septembre 2020, la volonté des délégués du comité a été de s'inscrire dans la continuité du « monde d'avant », en renouvelant leur confiance à Denis Hommel comme président du comité syndical du PETR, lors de sa séance d'installation, au Céram de Soufflenheim.</p> <p><b>Seul candidat à sa succession</b></p> <p>Les soixante délégués, issus des communautés de commune du Pays Rhénan et de la Plaine du Rhin, n'ont pas eu à tergiverser : le maire d'Offendorf, élu président de la communauté de commune du Pays Rhénan en juillet 2020, était le seul candidat à sa succession à la tête du comité syndical. Lors d'un vote à bulletin secret, il a recueilli 46 voix sur 53 (une voix pour Michel Lorentz, cinq votes blancs, un nul).</p> <p>« La Bande rhénane nord est le territoire où la contractualisation de l'urbanisme est la plus ancienne dans le Bas-Rhin puisqu'elle date des années 1970 », s'est félicité Denis Hommel en</p>	<p>ouverture de sa nouvelle présidence. L'élu a vanté la position idéale de ce territoire « situé à un carrefour de l'Europe » avant d'anticiper sa future implication dans la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace qui verra le jour en 2021 : « Un territoire comme le nôtre ne peut pas être absent », a-t-il prévenu.</p>  <p>Le comité syndical du PETR a réélu Denis Hommel à sa tête lors de sa séance d'installation. Photo DNA /Hugo BOSSARD</p> <p>À chaque secteur son vice-président</p> <p>Dans la foulée, les délégués ont élu à main levée les neuf vice-présidents qui siègeront aux côtés de Denis Hommel au sein de l'exécutif du comité syndical. Cinq auront la charge de représenter leur secteur : Christiane Husson, adjointe au maire de Lauterbourg, fait son entrée dans le bureau comme 1re vice-présidente du secteur nord et unique femme ; le <a href="#">maire de Gamsheim, Hubert Hoffmann</a>, 2e vice-président, conserve la responsabilité du secteur sud et le <a href="#">maire de Roeschwoog, Michel Lorentz</a>, élu 4e vice-président, celle du secteur d'Uffried ; <a href="#">Raymond Riedinger</a>, fraîchement élu <a href="#">maire de Sessenheim</a>, hérite du secteur Soufflenheim-Rhin-Moder en tant que 5e vice-président et <a href="#">Jean-Louis Sitter</a>, maire de Croettwiller, 8e vice-président, reste en charge du secteur centre.</p> <p><b>Un bureau à onze</b></p> <p>Quatre autres vice-présidents se voient confier des grands thèmes : à <a href="#">Jacky Keller, maire de Drusenheim</a>, 3e vice-président, la charge du développement économique ; à <a href="#">Serge Schaeffer, élu maire de Herrlisheim</a> au printemps 2020, les mobilités, l'environnement et le plan climat ; au <a href="#">maire de Soufflenheim, Camille Scheydecker</a>, 7e vice-président, l'habitat, le commerce, le tourisme et le service aux habitants et à <a href="#">Pascal Stoltz, maire de Eberbach-Seltz</a>, les activités transfrontalières.</p> <p><a href="#">Bernard Hentsch, maire de Beinheim</a> et <a href="#">président de la communauté de commune de la Plaine du Rhin</a>, sera aussi membre du bureau comme assesseur.</p> <p><b>1,18 € de contribution par habitant</b></p> <p>Comme lors du mandat précédent, le comité syndical a voté pour une minoration de l'indemnité des membres du bureau, sur proposition de Denis Hommel, établissant celle du président à 689 euros et celle des vice-présidents à 122,51 euros.</p> <p>Après avoir validé les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019, les délégués ont voté pour un budget primitif 2020 s'établissant à 267 322,36 euros. Dans la colonne des recettes, la contribution des communautés de communes s'élève à 66 725 euros, soit 1,18 euro par habitant.</p>
---	--



### PETR: une dynamique de développement

La transformation du SCOT en PETR s'est opérée en 2018 lorsque la volonté a émergé de porter des projets communs sur le territoire tout en préservant le choix, l'indépendance et l'autonomie des deux communautés de commune qui le composent, le Pays Rhénan et la Plaine du Rhin.

En 2019, les travaux des élus ont permis de réaliser un bilan positif du SCoT à 6 ans, de décider de le réajuster par une modification et une révision, de relancer l'économie et l'emploi dans le territoire en concluant un Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) avec la Région Grand Est, de travailler sur un projet de territoire et d'étendre le Plan Climat du Pays Rhénan sur l'ensemble du territoire des deux communautés de communes.

L'année 2020 sera l'année de mise en application de ce qui précède par le projet de territoire dont les thèmes sont les mobilités, la transition écologique à travers le plan climat, le développement économique ainsi que la culture rhénane et le bilinguisme.



36

communes

56000

habitants

13000

emplois

### En actions

L'objectif est de s'accorder sur des fondements et les principaux axes d'interventions et d'actions pour le PETR.

Les membres du Comité syndical du PETR, réunis en conseil, ont élaboré un diagnostic et dégagé des pistes d'actions.

Les principaux axes d'intervention sont les suivants :

- > Mobilité sous toutes ses formes
- > Développement économique (POCE)
- > Plan climat
- > Formation et bilinguisme
- > SCOT



#### CONTACT

PETR de la Bande Rhénane Nord  
32 rue du Général de Gaulle  
67410 ORLÈVINGHEIM  
TEL. 03 88 59 77 97

contact@bande-rhenane-nord.fr

- > Qui sommes-nous ?
- > En actions
- > Dans la presse
- > SCOT

#### LE TERRITOIRE EN PHOTOS



BANDE  
RHÉNANE  
NW d'Équilibre Territorial et Rural

Site internet du PETR – en cours de mise à jour. Page d'accueil.